

<https://enseignants.se-unesa.org/Conseillers-en-formation-continue-l-intersyndicale-exige-une-revalorisation>



Conseillers en formation continue : l'intersyndicale exige une revalorisation

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 22 novembre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À l'initiative de l'Association nationale des Conseillers en formation Continue de l'Éducation nationale, un courrier soutenu par l'intersyndicale (en pièce jointe ci-dessous) a été envoyé cette semaine.

Que peut-on attendre de la rencontre prévue avec la DGRH* et la DGESCO** le mardi 10 décembre ?

Une approche intersyndicale

Le 15 octobre dernier, le SE-Unsa participait à une réunion intersyndicale (SE-Unsa, SNALC, Sgen-CFDT, Snes-FSU). Il s'agissait de se mobiliser pour l'amélioration des conditions d'exercice du métier de Conseiller en formation continue.

Cette démarche initiée par l'ANACFOC témoigne d'une action commune qui s'inscrit dans le temps.

Des revendications légitimes

Nous demandons d'inscrire au plus vite dans l'agenda social un calendrier de groupes de travail concernant nos revendications, notamment :

- la revalorisation de 30 % de l'indemnité
- la majoration de 40 points NBI
- l'intégration de l'accès à la classe exceptionnelle comme catégorie cible pour les CFC
- la réactualisation et l'élargissement du référentiel CFC au regard des évolutions de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et des lieux d'exercice : GRETA/DAFCO-DAFPIC/GIP FCIP...).

* Direction générale des ressources humaines

** Direction générale de l'enseignement scolaire